

Syrie: **décryptage** d'un régime

L'insurrection du peuple syrien et les massacres qui ont cours depuis mars 2011 s'inscrivent dans une histoire et une situation géopolitique particulières. La chute du régime de Bachar El-Assad entraînera-t-elle la fin du conflit? Rien n'est moins sûr, d'autant que la communauté internationale peine à s'accorder sur des solutions.

Michel TUBIANA, président d'honneur de la LDH et président du Réseau euro-méditerranéen des droits de l'Homme (REMDH)

Ecrire sur le drame syrien mêle l'indignation, la colère, les larmes, l'angoisse ou la révolte, et il ne s'agit là que de la surface de nos émotions tant le massacre qui est en train de se produire au moment où j'écris ces lignes est indicible. Qu'au mois d'août 2012, un peuple puisse être ainsi brisé et dispersé par ses dirigeants, sans que la communauté internationale n'ait les moyens politiques de l'empêcher, nous ramène au spectacle pitoyable d'une SDN qui vaticinait pendant que les Ethiopiens étaient bombardés et gazés par les troupes d'un clown italien. L'hilare (avez-vous remarqué ce sourire permanent?) Bachar El-Assad tue et massacre, comme d'autres l'ont déjà fait, sous les yeux d'une communauté internationale impuissante dont les membres l'ont tour à tour combattu ou soutenu selon leurs intérêts du moment. Ses séides se précipitent, là, ici, puis ailleurs, et passent le flambeau à d'autres spadassins, sans égard pour les gens ordinaires, encore moins pour les combattants adverses, les mâchoires bleues à force de mordre dans la peur qui leur tord le ventre: il faut tuer, encore tuer, surtout ne pas s'arrêter de tuer, jusqu'à l'ivresse qui rend inconscient et qui per-

*A la différence
du régime
tunisien,
celui de Bachar
El-Assad dispose
d'une armée
importante,
fortement dévouée
au maintien
de l'ordre.
De plus,
ce dernier
n'a pas hésité
à faire de l'enjeu
communautaire
une dimension
importante
du conflit.*

met d'oublier au moins, pour un instant, le sang qui les recouvre. Bourreaux ou victimes, oublie-t-on jamais l'horreur infligée ou subie? Il n'empêche: ce qui se produit n'est pas une éruption imprévue de violence et encore moins du destin: nul *fatum* ou *mektoub*. L'affrontement en cours s'inscrit dans l'Histoire et la situation géopolitique actuelle. Sources et conséquences d'un conflit auquel même le départ du dictateur, on peut le craindre, ne mettra pas fin.

Le régime de fer de Hafez El-Assad

A la suite d'une histoire tumultueuse qui vit naître les espoirs du nationalisme arabe pendant la guerre de 1914, vite trahis par les puissances coloniales que furent la France et le Royaume-Uni, Hafez El-Assad prit le pouvoir en 1970 sous l'égide de la branche syrienne du Ba'ath. Dire qu'il instaura un régime de fer au moyen de services secrets omniprésents et d'une armée dont une partie lui était attachée, telle une garde prétorienne, est une euphémisme. Il n'existe aucune opposition réelle si ce n'est les Frères musulmans et, pour une part, les Kurdes et les partis qui les représentent. Aux premiers, Hafez El-Assad réserva un sort



Bachar El-Assad

qui annonçait les massacres actuels. En février 1982, la ville de Hama se révolte sous l'égide de la confrérie: la répression fit entre sept mille et trente-cinq mille morts, selon les estimations. Les seconds, les Kurdes, sont niés en tant que minorité nationale (environ 10 % de la population); certains n'existent même pas à l'état civil, ils ne peuvent être scolarisés, posséder des terres, exercer certains métiers, voyager, et sont dénués de papiers. Le reste de la population se divise entre chrétiens (estimés à 10 % de la population) et une large majorité d'arabes musulmans, eux-mêmes répartis entre une minorité alaouite, branche du chiisme

(environ 15 %), dont est issue la famille El-Assad, et le plus grand nombre : des sunnites.

Le régime d'Hafez El-Assad évolue dans un contexte régional non moins explosif, que l'on doit rappeler. La Syrie n'a jamais reconnu ses frontières avec son voisin libanais, considérant que le Liban devrait faire partie de la « Grande Syrie ». Ce n'est qu'en 2009 que le Liban et la Syrie, après que celle-ci a évacué ses troupes du pays, échangeront des ambassades, bien que l'ambassadeur syrien n'ait jamais rejoint son poste. Se considérant chez elle au Liban, elle fit tantôt alliance avec les phalanges chrétiennes contre les Palestiniens, puis avec les mouvements chiites, pour finir par devenir le lien indispensable entre l'Iran et le Hezbollah. Israël a annexé purement et simplement les hauteurs du Golan, territoire syrien jusqu'en 1967, où vit une minorité druze devenue israélienne contre son gré. Pour des raisons trop longues à aborder ici, la Syrie a entretenu des rapports fortement conflictuels avec l'autre branche du parti Ba'ath en Irak, jusqu'à participer à la coalition internationale de la première guerre du Golfe. La disparition de Hafez El-Assad, en 2000, ouvrit une courte période dite du « printemps syrien », durant laquelle il a semblé que Bachar El-Assad, succédant à son père, permettrait une ouverture à plus de liberté. La désillusion fut totale dès février 2001, les opposants à nouveau arrêtés et la liberté d'expression muselée.

Bachar El-Assad et son arsenal stratégique

Cela n'empêcha pas les pays occidentaux, afin de se concilier un pays jouant un rôle clé dans la région, d'ouvrir les bras à Bachar El-Assad. En fait, si les Etats-Unis s'en tinrent au minimum, voire désapprouvèrent certaines démarches, ce fut Nicolas Sarkozy qui réintroduit Bachar El-Assad dans la communauté

« En défendant à tout prix ces régimes honnis par leurs peuples, au nom de la lutte antiterroriste, de la lutte contre l'immigration, etc., les pays occidentaux, et particulièrement l'Europe, ont largement contribué à affaiblir les oppositions démocratiques et à renforcer les alternatives religieuses. »

internationale. Soucieux de réussir l'Union pour la Méditerranée, initiative lancée en 2007, il invita Bachar El-Assad aux cérémonies du 14 juillet 2008, où fut lancée officiellement l'Union pour la Méditerranée, projet aujourd'hui presque mort-né. Les images sont parfois cruelles et l'Histoire retiendra, sans doute, que trois ans avant le « printemps arabe », le président de la République française avait réussi le tour de force de réunir autour de lui, pour commémorer ce qui reste un moment de liberté, les plus grands dictateurs du monde arabe dont deux ont, aujourd'hui, disparu.

De la même manière que dans d'autres pays arabes, les événements qui se déroulent en Syrie, c'est-à-dire le rejet par une majorité de la population d'un régime népotique, corrompu et dictatorial, étaient prévisibles, sans qu'il soit possible de dire quand. Sans aucun doute s'est-il produit un effet domino à partir de la chute de Ben Ali en Tunisie. Mais à la différence du régime tunisien, celui de Bachar El-Assad dispose d'une armée importante, fortement dévouée au maintien de l'ordre, en même temps que les services secrets continuent à contrôler tous les secteurs de la vie quotidienne. De plus, Bachar El-Assad n'a pas hésité à faire de l'enjeu communautaire une dimension importante du conflit. C'est ainsi que la minorité chrétienne voit d'un œil inquiet tomber un régime qui l'a protégée. Les Kurdes n'ont certes pas cette inquiétude, mais se bornent à isoler les régions où ils sont majoritaires, sans participer à l'insurrection, espérant pouvoir imposer après la fin du conflit une très large autonomie que peu sont prêts à lui reconnaître (y compris Bachar El-Assad, malgré les promesses faites).

Si bien que la lecture du conflit, s'il reste pour l'essentiel une insurrection contre une dictature, est compliquée par les enjeux



communautaires, lesquels constituent une hypothèse non négligeable pour le futur régime, et une source de débats dans l'opposition syrienne actuelle. A cette dimension s'ajoute, on l'a déjà évoquée, l'intrusion d'intervenants extérieurs qui n'ont, pour la plupart, que faire des populations civiles et de leur aspiration à la liberté, et font prévaloir leurs intérêts de toute nature.

L'évident cynisme des pays occidentaux

Sans aller plus loin sur une situation qui sera probablement très différente lorsque cet article sera publié, quels sont les enseignements que l'on peut en tirer ? De la même manière que nous n'avons cessé de dénoncer le soutien des pays occidentaux aux autres dictatures arabes, l'exemple syrien montre combien les pays occidentaux ont opéré avec le cynisme de ceux qui n'agissent qu'en fonction de leurs intérêts. Du moins, de ce qu'ils croient être leurs intérêts. En défendant à tout prix ces régimes honnis par leurs peuples, au



© DR

nom de la lutte antiterroriste, de la lutte contre l'immigration, etc., les pays occidentaux, et particulièrement l'Europe, ont largement contribué à affaiblir les oppositions démocratiques et à renforcer les alternatives religieuses. Parce qu'au fond, nos dirigeants – et le précédent président de la République en fut une caricature – pensaient que ces « gens-là » n'avaient pas les mêmes aspirations à la liberté, voire qu'ils n'en avaient pas besoin, ils n'ont cessé de pratiquer une complicité active avec ceux qu'ils dénoncent aujourd'hui comme des personnes infréquentables. Bachar El-Assad n'en est qu'un parmi d'autres.

En Syrie, en particulier, mais aussi dans les autres pays arabes, le conflit israélo-palestinien et l'impunité dans laquelle les autorités israéliennes agissent ont permis aux régimes conservateurs de se maintenir pendant de trop longues années. Sous couvert d'appel au patriotisme (en l'espèce, l'annexion du Golan) ou de soutien aux « frères palestiniens » (même si ceux-ci ont été réprimés

et maintenus dans des situations intolérables), les régimes en place ont trouvé dans ce déni de justice, directement imputable aux pays occidentaux – soient qu'ils soient impuissants, soient qu'ils soutiennent envers et contre tout la politique israélienne – l'alibi de leur immobilisme.

Si l'attitude de la Russie et de la Chine illustre à souhait ce que peut être une politique sans principes, ce sont bien les mécanismes de fonctionnement de la communauté internationale qui révèlent un peu plus leurs dysfonctionnements. L'ONU ne peut plus être le lieu où s'affrontent cinq puissances et leurs clients respectifs, si l'on veut que les termes de « communauté internationale » aient un sens. Le réalisme minimum conduit à penser qu'il faudra encore du temps pour changer les règles et leur permettre de devenir efficaces mais, si ce processus de réforme n'est pas engagé, c'est bien le principe même d'un autre droit international que celui de la force qui sera mis en cause.

Quant à la société civile, conve-

La société civile a le devoir de dire et de dénoncer, d'organiser la solidarité à chaque fois que cela est possible, sur place bien sûr, mais aussi ici, lorsqu'il s'agit d'accueillir des réfugiés.

nons qu'elle trouve dans cette sorte de situation les limites de son action. Au-delà de l'action purement humanitaire, il lui appartient cependant de veiller, voire d'anticiper sur plusieurs points.

Des moyens pour changer la donne

Chacun étant comptable des moyens qu'il emploie, il faut mettre en place dès aujourd'hui les moyens nécessaires à documenter toutes les violences et violations du droit humanitaire qui ont pu être commises pendant les événements, par quiconque.

De la même manière, doivent être définies dès aujourd'hui les conditions dans lesquelles sera mise en place une commission, ou toute autre structure, chargée de faire la lumière sur le passé.

Obtenir des engagements précis sur le caractère démocratique de la transition et du régime à venir et des engagements encore plus rigoureux en matière de protection des minorités doit être aussi un de ces objectifs.

Enfin, reste la question du devoir de protection que doit la communauté internationale aux populations civiles. Ceci implique deux choses. La première est que la communauté internationale soit en mesure de décider, ce qu'elle n'est pas, à l'instant où cet article est écrit, en mesure de faire. La seconde est d'en définir les moyens, car « protéger » signifie aussi dire comment va s'exercer cette protection. Les hypothèses, en ce domaine, sont multiples. Elles doivent, en tout état de cause, ne pas être pires que le mal auquel on veut remédier.

Ce qui demeure, en revanche, c'est le devoir de la société civile de dire et de dénoncer, d'organiser la solidarité à chaque fois que cela est possible, sur place bien sûr, mais aussi ici, lorsqu'il s'agit d'accueillir des réfugiés.

Ministère de la parole, dira-t-on ? Pas tout à fait, puisque c'est avec la parole que commence la révolte. ●